

## TARIFS 2023-2024 Second degré

Les tarifs des contributions et études, votés par l'assemblée générale ordinaire de l'OGEC le 2 février 2023, sont provisoires. Ils pourront être revus en fonction des aléas économiques actuels très fluctuants et indépendants de notre volonté (Inflation, hausse des coûts de l'énergie, des matières premières...) avant le 30 juin 2023.

En ce qui concerne les tarifs de la restauration, ceux présentés ci-après sont ceux de l'année en cours 2022-2023. En effet, compte tenu d'un contexte économique fluctuant autour des produits de la restauration, l'OGEC a pris la décision de différer l'actualisation des tarifs pour 2023-2024 et de renégocier la prestation actuelle avec le prestataire. Les nouveaux tarifs seront communiqués avant le 30 juin 2023.

OBLIGATOIRE par élève	Collège	LGT	3 <sup>ème</sup> prépa pro et CAP	Bac Pro MRC MCV AEPA ASSP	Terminale BP MCV
Contribution (hors remise)	1465 €	1603 €	1334 €	1432 €	1585 €
Frais fixes	235 €	235 €	235 €	235 €	235 €
<b>TOTAL</b>	<b>1700 €</b>	<b>1838 €</b>	<b>1569 €</b>	<b>1667 €</b>	<b>1820 €</b>

Etudes (Collège)	Montant
Aide aux devoirs Collège du soir	75 € pour un jour d'étude par semaine sur l'année scolaire
Accès à la salle d'études du soir pour les 6èmes et 5èmes (16h30-18h00) - forfait 4 jours	

Restauration Collège (suivant le calendrier scolaire prévisionnel 05/09-30/06)	Montant
<u>EXTERNE</u>	
✚ Le repas	8.60 €
<u>Demi-pension forfait annuel</u>	
✚ 2 jours / semaine (DP2)	532 €
✚ 3 jours / semaine (DP3)	798 €
✚ 4 jours / semaine (DP4)	1065 €
✚ 5 jours / semaine (DP5)	1330 €
Pour les DP2/3 les jours de la semaine choisis sont fixes Pour les élèves apportant leur déjeuner dans le cadre d'un PAI, 60% du prix du repas est facturé (soit les frais de fonctionnement)	

TARIFICATION PAR FAMILLE (facultative)	
Cotisation A.P.E.L.	26 €